RAPPORT DE RECOMMANDATIONS

Octobre 2018

Présenté par M^{me} Guylaine Demers, Ph. D. et M. Bruce Kidd, Ph. D. au nom du Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport

Table des matières

1.0	INTRODUCTION	3
1.1	BIEN-FONDÉ DE LA CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL PAR LE CFPTS	4
1.2	COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL	4
1.3	PORTÉE DU MANDAT ET DES ACTIVITÉS	
1.4	CONSULTATION	6
2.0	CONTEXTE	6
2.1	CONTEXTE NATIONAL	6
2.2	CONTEXTE INTERNATIONAL	7
2.3	PRINCIPAUX THÈMES	
2.4	STATISTIQUES ET FAITS IMPORTANTS	9
3.0	UNE VISION POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT (20 ANS ET PLUS)	13
4.0	RÉSULTATS À LONG TERME (10 ANS ET PLUS)	
5.0	RÉSULTATS À MOYEN TERME (DE 5 À 10 ANS)	
6.0	RECOMMANDATIONS	21
ANNEX	(FS	22

RAPPORT DE RECOMMANDATIONS

Comité fédéral-provincial/territorial du sport Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport Octobre 2018

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport de recommandations est le fruit d'un examen de deux ans entrepris par le Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport pour accroître la participation des femmes et des filles dans tous les aspects du sport.

L'augmentation de la participation des femmes et des filles dans le sport est une question complexe et urgente qui concerne le système sportif à tous les niveaux. Même si l'on ne manque pas d'exemples d'initiatives remarquables permettant aux femmes de participer au sport, en particulier au sport de haut niveau, il reste de nombreux domaines où aucun progrès n'a été enregistré et où une démarche coordonnée et concertée pourrait déboucher sur des améliorations considérables. Les membres de la population canadienne qui s'identifient comme des femmes et des filles se butent encore aujourd'hui à divers obstacles qui nuisent à leur participation et à leur représentation à tous les niveaux et dans tous les rôles du système sportif canadien. Le présent rapport n'ignore pas les progrès accomplis au cours des quarante dernières années; il s'appuie sur ces changements bénéfiques et porte sur les domaines dans lesquels le système a résisté au changement.

Le groupe de travail reconnaît que les femmes et les filles ne constituent pas un groupe homogène, et a tenu compte du statut socioéconomique, de l'origine ethnoculturelle, des capacités physiques et mentales et d'autres facteurs d'identité intersectionnels dans le processus d'examen et la préparation des recommandations. Les populations marginalisées, telles que les peuples autochtones, les membres des groupes ethnoculturels minoritaires, les demandeurs d'asile et les réfugiés, les sans-abri et ceux qui vivent dans la pauvreté, doivent être adéquatement prises en compte, car l'on reconnaît depuis longtemps que l'activité physique et le sport peuvent servir à promouvoir l'inclusion sociale des populations marginalisées et permettre aux collectivités de mieux se comprendre¹. En particulier, nous centrons nos efforts sur la formulation de recommandations pertinentes pour les femmes et les filles autochtones². Nous nous inspirons largement des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada concernant le sport, et nous demandons instamment à ce qu'ils soient mis en œuvre dans l'optique des sexospécificités. Pour élaborer des solutions en matière de politiques, de programmes, d'évaluation et de surveillance relativement au sport, il faut à la fois comprendre les facteurs intersectionnels et collaborer avec les autres secteurs stratégiques afin d'obtenir des résultats dans le domaine du sport et de faire progresser le capital social et les objectifs de développement durable à grande échelle.

En outre, le groupe de travail reconnaît qu'un système sportif durable et équitable nécessite les contributions de tous les intervenants, partenaires et participants. Il est essentiel que les hommes et les garçons fassent preuve de leadership et passent à l'action, car cette question ne concerne pas seulement les femmes, elle concerne les droits de la personne. Chacun est encouragé à jouer un rôle

¹ Dean Dudley, et coll., « Critical Considerations for Physical Literacy Policy in Public Health, Recreation, Sport, and Education Agencies », Quest, vol. 69, no 4, 2017, p. 436-452, DOI: 10.1080/00336297.2016.1268967.

 $^{^{\}rm 2}$ Les peuples autochtones comprennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

actif dans l'amélioration de l'équité des sexes dans le sport et à contribuer à faire des recommandations proposées une réalité.

1.1 BIEN-FONDÉ DE LA CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL PAR LE CFPTS

Ce groupe de travail a vu le jour à la suite d'une directive du ministre visant à augmenter la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

Les gouvernements FPT ont pris l'engagement, énoncé dans la Politique canadienne du sport (PCS), d'accroître le nombre et la diversité des Canadiens qui participent à des activités sportives. En particulier, l'un des objectifs de la Politique est d'offrir des occasions aux personnes issues des groupes traditionnellement sous-représentés ou marginalisés de s'engager activement dans tous les aspects de la participation au sport, y compris les rôles de leadership. Implicitement, cet engagement englobe les femmes et les filles.

Lors de leur réunion de juin 2016, les ministres FPT responsables du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs (SAPL) ont déterminé que l'une des priorités de la table sur le SAPL était d'accroître la participation des femmes et des filles au sport (en réduisant l'écart entre les sexes). Le Comité fédéral-provincial-territorial du sport (CFPTS) a formé, à l'automne 2016, un groupe de travail sur les femmes dans le sport qui a pour mandat de lui présenter des recommandations sur les initiatives visant à accroître la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

À l'occasion de leur réunion de juillet 2017, les ministres responsables du SAPL ont approuvé une série de recommandations initiale :

- 1. Renouveler l'engagement à l'égard du principe de l'équité des sexes dans le sport et reconnaître que les gouvernements FPT ont un rôle crucial à jouer.
- 2. Renforcer la nécessité de poursuivre des buts et des objectifs communs.
- 3. Appuyer l'orientation générale et les quatre priorités thématiques cernées à ce jour : la participation, le leadership, la violence fondée sur le sexe et les médias.
- 4. Confier à des fonctionnaires les tâches suivantes :
 - Préparer un résumé des efforts importants déjà en cours au sein de nombreuses administrations pour s'attaquer à la question de la participation des femmes et des filles au sport, notamment en qualité de dirigeantes et d'entraîneuses;
 - Évaluer les lacunes sur le plan des données et cerner les grandes questions de recherche pour orienter les investissements des gouvernements en matière de recherche et de collecte de données liées aux femmes et aux filles dans le sport;
 - Présenter un rapport à la conférence des ministres FPT de 2019 afin d'obtenir leur appui aux recommandations particulières visant à accroître la participation des femmes et des filles au sport pour chacun des quatre domaines prioritaires.

1.2 COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail était coprésidé par Guylaine Demers et Bruce Kidd et comptait des représentants de huit administrations aux origines, perspectives et expériences diverses.

Guylaine Demers	Université Laval
(coprésidente)	

Bruce Kidd (coprésident)	Université de Toronto
Michelle Aucoin	Ministère des Communautés, de la Culture et du
	Patrimoine de la Nouvelle-Écosse
Michelle Bishop	Agence de la santé publique du Canada
Marie Cairns	Comité fédéral-provincial-territorial de l'activité
	physique et des loisirs
Laura Dahlstrom	Ministère des Parcs, de la Culture et des Sports de la
	Saskatchewan
Kathleen Giguère	Sport Canada
Gail Hamamoto	BC Wheelchair Sports Association
Vicki Harber	Université de l'Alberta/Le sport c'est pour la vie
Regan Melanson	Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de
	l'Ontario
Parissa Safai	Université York
Allison Sandmeyer-Graves	Association canadienne pour l'avancement des
	femmes et du sport (ACAFS)
Katherine Schlosser	Sport Canada
Lori-Ann Smith	Agence de la santé publique du Canada
Marcia Trudeau-Bomberry	Cercle sportif autochtone
Amy Vermeulen	École secondaire de Porter Creek, Whitehorse
	(Yukon)
Audra Young	Saskatchewan Aboriginal Sport Leadership Council

1.3 PORTÉE DU MANDAT ET DES ACTIVITÉS

Le Groupe de travail sur les femmes et les filles dans le sport s'est vu confier un mandat de deux ans pour présenter des recommandations au CFPTS sur les initiatives visant à accroître la participation des femmes et des filles à tous les aspects du sport.

Le groupe de travail a pris en considération tous les aspects du sport, notamment :

- le niveau de participation au sport, des activités sportives pour débutants à la compétition de haut niveau;
- > le contexte du sport, du sport communautaire au sport à l'échelle nationale et internationale;
- > ses participants, entraîneurs, officiels, administrateurs, membres du conseil d'administration, parents et bénévoles;
- > sa relation avec les autres secteurs, notamment l'éducation, les loisirs et la santé, et les contributions qu'il leur apporte.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- analyser les sources d'information existantes (documents de recherche, politiques, pratiques exemplaires, etc.) et faire l'inventaire des initiatives existantes. Étant donné les ressources disponibles dans le cadre de la portée du présent groupe de travail, nous avons décidé de ne pas entreprendre un inventaire exhaustif, mais de dégager quelques exemples d'initiatives fructueuses (annexe 2);
- valider les données manquantes définies dans le rapport final de l'Évaluation formative de la Politique canadienne du sport. Nous avons passé les lacunes en revue, mais nous avons

constaté qu'il s'agit de lacunes génériques communes aux groupes sous-représentés et non propres aux femmes et aux filles;

- définir les priorités dans le cadre du projet et proposer des initiatives pour s'y attaquer;
- recenser les mécanismes existants pour la mise en œuvre des activités (p. ex. cadre d'activité physique, ententes bilatérales FPT, etc.);
- mener une consultation ciblée afin de comprendre les perspectives du secteur du sport sur les priorités relatives à l'égalité entre les sexes;
- préparer des recommandations à l'intention du CFPTS.

1.4 CONSULTATION

L'ACAFS a mené une consultation auprès des principaux intervenants du secteur du sport au printemps 2018. Cette prise de contact a tenu lieu de consultation pancanadienne et consistait en un sondage auquel 124 personnes ont répondu, en entrevues auprès d'informateurs clés provenant de 20 organisations ciblées et en deux groupes de discussion auxquels ont participé 24 organismes nationaux de sport et organismes multisports.

Les résultats de la consultation étaient positifs et ont validé les domaines des résultats recommandés proposés par le groupe de travail. Un sommaire complet des résultats de la consultation est joint à l'annexe D.

2.0 CONTEXTE

Les recommandations du groupe de travail s'inspirent fortement du contexte national et international passé et présent.

2.1 CONTEXTE NATIONAL

Les initiatives notables suivantes ont fortement influencé le groupe de travail et ont formé la base de ses travaux :

- Accroître la présence des femmes et des jeunes filles dans le secteur sportif: Plan d'action de l'Ontario, 2017 du ministère du Tourisme, de la Cuture et du Sport de l'Ontario;
- Conversation 2015 : La Conférence nationale sur les femmes et le sport accueillie par Québec;
- Rapport final 2017 du Comité permanent du patrimoine canadien, Les femmes et les filles dans le sport;
- Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de l'Ontario exerce son leadership dans ce dossier. Le Comité consultatif du ministre, un groupe d'experts nommés pour guider la mise en œuvre du Plan de promotion du sport du gouvernement de l'Ontario, a été chargé d'examiner l'écart entre les sexes du côté des taux de participation dans le sport et de trouver des moyens de réduire cet écart. Le MTCS a commandé une étude sur les obstacles auxquels font face les femmes et les filles. Le 8 mars 2017, le gouvernement de l'Ontario a annoncé plusieurs nouvelles initiatives qui offrent un accès égal aux programmes, à l'entraînement et aux entraîneurs dans quatre sphères : le système sportif axé sur les bénévoles, les écoles, les collèges

et les universités, ainsi que les loisirs municipaux. Le MTCS élaborera un plan d'action provincial pour l'égalité des chances dans le sport en s'appuyant sur les conseils du Comité consultatif ministériel sur le sport, qui sera présenté comme un modèle aux autres provinces et territoires.

La conférence nationale intitulée « Conversation 2015 : Femmes et sport », tenue à Québec en juin 2015, a réuni 212 femmes de huit provinces canadiennes et de quatre pays pour se pencher sur différents problèmes auxquels font face les filles et les femmes dans le système sportif canadien. La rencontre a permis de dégager 130 solutions et pratiques exemplaires. Parmi les résultats de la conférence, mentionnons un site Web qui met en valeur toutes les solutions générées lors de Conversation 2015 et qui invite les gens à en proposer de nouvelles.

Du 4 octobre 2016 au 2 février 2017, le Comité permanent du patrimoine canadien a réalisé une étude sur le sujet des femmes et des filles canadiennes dans le sport. Dans le cadre d'une série de cinq réunions, le Comité a entendu 26 témoins du milieu du sport, dont la ministre des Sports et des Personnes handicapées, sur les façons possibles pour le ministère du Patrimoine canadien de contribuer à accroître la participation et le leadership dans le domaine du sport au Canada. Le rapport a été publié à l'automne 2017 et a orienté les recommandations du groupe de travail.

Dans le budget fédéral de 2018, le gouvernement du Canada a annoncé l'objectif d'atteindre l'égalité entre les sexes à tous les niveaux d'ici 2035. Il propose de fournir un financement initial de 30 millions de dollars sur trois ans en vue d'appuyer les pratiques en matière de données, de recherche et d'innovation pour promouvoir la participation des femmes et des filles au sport, et de fournir un soutien aux organismes nationaux de sport pour promouvoir une inclusion accrue des femmes et des filles dans tous les aspects des sports.

2.2 CONTEXTE INTERNATIONAL

Le groupe de travail a également examiné les projets de politiques et de programmes à l'échelle internationale. Ces derniers comprennent notamment :

- la Charte internationale d'éducation physique 2017 révisée de l'UNESCO;
- les recommandations de 2018 du groupe de travail sur l'égalité des sexes du Comité international olympique;
- les politiques et les engagements de la Fédération des Jeux du Commonwealth sur l'égalité entre les sexes.

Le travail relatif aux politiques et aux programmes internationaux visant à encourager la participation et le leadership des filles et des femmes dans le domaine du sport est de plus en plus adapté, souple et axé sur les consommateurs. L'augmentation du nombre de femmes et de filles qui participent au sport et de leur diversité est une priorité à l'échelle internationale, et de nombreux gouvernements ont des exemples de campagnes et de projets inspirants ayant porté leurs fruits. Les dirigeants, notamment ceux du Royaume-Uni et de l'Australie, considèrent la question sous l'angle psychosocial et cherchent à influer sur les choix que font les participants

potentiels au sport afin de modeler les comportements individuels à l'égard de la participation au sport.

L'équité des sexes figure parmi les 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, ce qui permet d'enrichir la conversation sur la contribution possible du sport à titre d'« élément important du développement durable ». En 2015, la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport de l'UNESCO a été considérablement modifiée, en grande partie pour établir des objectifs plus équitables pour les filles et les femmes. Plusieurs organisations et groupes internationaux s'inspirent de ce principe, dont le Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI), le Comité international olympique et les ministres responsables du Sport des pays du Commonwealth. Le Canada compte depuis longtemps parmi les chefs de file mondiaux, principalement à titre d'ancien coprésident du Groupe de travail international sur les femmes et le sport, en tant que premier pays parmi d'autres à signer la Déclaration de Brighton, s'engageant du même coup à développer une culture axée sur le sport qui favorise la pleine participation des femmes à tous les aspects du sport et qui lui accorde de la valeur, ainsi qu'à titre d'hôte en 2002 de la Conférence mondiale sur les femmes et le sport. Dans le contexte des initiatives internationales en cours, le Canada pourrait réaffirmer, dans les forums internationaux, son engagement à atteindre l'objectif commun de voir plus de femmes et de filles participer au sport.

2.3 PRINCIPAUX THÈMES

Quatre thèmes principaux se sont dégagés de la Conférence nationale sur les femmes et le sport de 2015 : la participation, le leadership, la violence fondée sur le sexe et les médias. Ces thèmes se retrouvent dans les études récentes, comme le Rapport 2016 sur l'état de la participation sportive des filles et des femmes au Canada, commandité par l'ACAFS et les producteurs laitiers canadiens, et concordent avec les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ayant trait au sport. Les quatre thèmes ont servi de point de départ pour l'analyse et ont établi le contexte pour l'établissement des résultats essentiels visés.

2.3.1 Participation

Nombre et expérience des femmes et des filles qui participent au sport en tant qu'athlètes ou participantes à toutes les étapes de la vie et selon les dimensions essentielles de l'identité (statut socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacité, identité autochtone).

2.3.2 Leadership

Nombre et expérience des femmes qui assument des rôles décisionnels dans le sport à titre d'entraîneuses, de membres du conseil d'administration, de représentantes canadiennes aux organisations ou aux comités internationaux, d'officielles et d'administratrices.

2.3.3 Violence fondée sur le sexe

Incidents de discrimination, de harcèlement et d'agression sexuelle, phobie des personnes LGBTQ+, entre autres difficultés rencontrées par les femmes et les filles dans le sport.

2.3.4 Médias

Quantité et qualité des représentations des femmes et des filles dans les médias sportifs.

2.4 STATISTIQUES ET FAITS IMPORTANTS

Les perspectives et les opinions des femmes sont sous-représentées dans le sport.

Les femmes sont terriblement sous-représentées dans les rôles décisionnels dans le domaine du sport au Canada. Seuls 24 % des postes de directeur sportif et 17 % des postes d'entraîneur en chef de l'association Sport interuniversitaire canadien (SIC) sont occupés par des femmes³. Seuls 39 % des dirigeants organisationnels et 34 % des membres du conseil d'administration des organismes nationaux et multisports sont des femmes⁴. L'occupation des postes de leadership dans le sport par les femmes correspond environ au tiers du taux d'occupation par les hommes, et elle est bien inférieure en ce qui concerne les postes d'entraîneur. Au cours des quatre derniers Jeux olympiques, les hommes détenaient une majorité écrasante des postes d'entraîneur⁵ 6 7 8. Sur tous les entraîneurs qui ont suivi la formation du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) entre 2008 et 2017, la majorité sont des hommes⁹. Nous savons que le sexe ou le genre est rarement pris en considération dans la planification de la relève et que les femmes qui accèdent à des postes de leadership dans le sport ne reçoivent pas de soutien.



Gender Proportions in National Coaching Data for Canadian Olympic Teams from 2012 London

Proportion des sexes dans les données nationales sur l'entraînement des équipes olympiques

³ Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, Le sport féminin : nourrir toute une vie de participation, 2016.

⁴ Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, Femmes et leadership dans le sport : conseil d'administration de 2017-2018, 2018.

⁵ Association canadienne des entraîneurs, https://www.coach.ca/london-2012-s14925&language=fr.

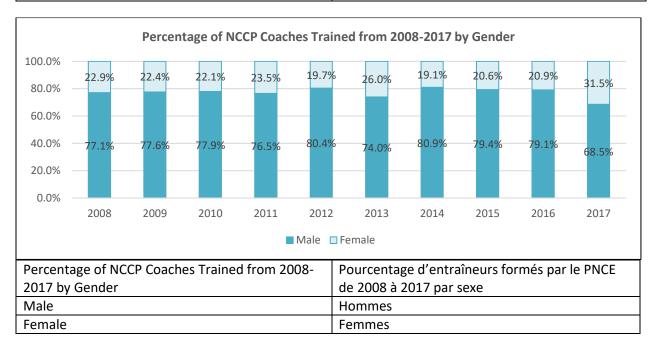
⁶ Association canadienne des entraîneurs, https://www.coach.ca/sochi-2014-s16799&language=fr.

⁷ Association canadienne des entraı̂neurs, https://www.coach.ca/rio-2016-s17218&language=fr.

⁸ Association canadienne des entraîneurs, https://www.coach.ca/pyeongchang-2018-s17361&language=fr.

⁹ Association canadienne des entraı̂neurs, Certification Summary.

Games to 2018 PyeongChang Games	canadiennes des Jeux de 2012 à Londres aux Jeux de 2018 à Pyeongchang
Male	Hommes
Female	Femmes
London	Londres
Sochi	Sochi
Rio	Rio
PyeongChang	Pyeongchang



Les filles sont sous-desservies par le sport.

Selon les données les plus récentes présentées dans l'étude EAPJC de 2015 de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP), « le taux de participation à l'activité physique et au sport organisés en 2014-2015 est resté relativement stable par rapport aux huit dernières années » (de 2007 à 2015), sans écart entre les sexes dans l'ensemble des taux de participation des enfants 10 11 12. Cependant, la situation change considérablement avec l'âge. Selon le Sondage indicateur de l'activité physique et sportive de 2011-2012 de l'ICRCP, il est évident que le nombre d'hommes qui participent au sport est considérablement supérieur au nombre de femmes et qu'au fil du temps, les disparités liées au sexe et à l'âge persistent généralement au cours des ans.

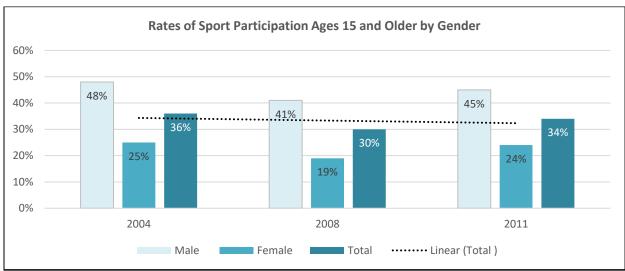
¹⁰ « Bulletin n° 2 : Participation à l'activité physique et au sport organisés », Les enfants en jeu!, 2015, https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1613/files/APJC_2014-16-Bulletin%202-

Participation %20%C3%A0%201%E2%80%99 activit%C3%A9%20 physique %20et%20 au%20 sport%20 organis%C3%A9s.pdf.

[&]quot;I « Bulletin n° 3: Participation aux activités physiques et aux sports organisés », Les enfants en jeu!, 2014,

https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1383/files/ICRCP_EAPJC_Bulletin%203_2014-2015.pdf.

^{12 2005} Physical Activity Monitor. Tableaux de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.



Rates of Sport Participation Ages 15 and Older by	Taux de participation au sport chez les personnes
Gender	âgées de 15 ans et plus, par sexe
Male	Hommes
Female	Femmes
Total	Total
Linéaire (Total)	Linéaire (Total)

Selon le Sondage indicateur de l'activité physique et sportive de 2011-2012 de l'ICRCP, il est évident que le nombre d'hommes qui participent au sport est considérablement supérieur au nombre de femmes et qu'au fil du temps, les disparités liées au sexe et à l'âge persistent généralement au cours des ans. Le Sondage indicateur de l'activité physique en 2014-2015 constate qu'un nombre considérablement plus élevé d'hommes (46 %) que de femmes (22 %) participent au sport¹³. De même, les études ont établi que 79 % des garçons et 70 % des filles seulement participent au sport¹⁴. De plus, nous savons que si, à l'âge de 10 ans, une fille n'a pas encore pratiqué d'activité sportive, il y a seulement 10 % de chances qu'elle soit active physiquement une fois adulte¹⁵. Enfin, nous savons que les femmes et les filles manquent souvent du soutien social, des encouragements, des modèles, de la confiance en soi et de l'argent nécessaires pour participer pleinement au sport. Les filles issues de milieux pauvres sont considérablement moins susceptibles de participer aux activités sportives que leurs homologues provenant de milieux mieux nantis. En dehors des établissements scolaires, les obstacles à la participation deviennent considérables, en particulier pour les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels 16. Alors que les enfants et les jeunes autochtones participent au sport dans la même proportion que les enfants et les jeunes non autochtones, les filles autochtones

¹³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, « Bulletin 8 : Participation aux sports au Canada », C'est le temps de bouger! : Comment mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces, 2016. Sur Internet :

https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1441/files/PAM%202014-2015%20Bulletin%208%20-%20Participation%20aux%20sports%20FR.pdf.

14 Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, « Bulletin nº 1 : La participation des enfants et des adolescents aux activités sportives », Faisons bouger nos enfants! Sondage indicateur de l'activité physique de 2010-2011: Les faits et données, 2013. Sur Internet : https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1148/files/ICRCP%20PAM%202010-2011_Bulletin%201%20FR.pdf.

¹⁵ R. Colley, et coll., « Activité physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009 », Statistique Canada.

¹⁶ Toronto Community Foundation, Vital Signs.

sont moins susceptibles d'y participer que les garçons¹⁷.

Remarque: Il y a lieu de faire preuve de circonspection à l'égard de l'exactitude et de la signification des données sur les taux de participation des enfants et des jeunes aux activités sportives. En général, les sondages se fient aux rétrospectives déclarées par les parents, qui peuvent être influencées par une mauvaise mémoire et par le désir de fournir des réponses socialement souhaitables et ont tendance à mettre l'accent sur la quantité plutôt que sur la qualité. En outre, les sondages ont tendance à étayer l'hypothèse que la participation aux activités physiques et sportives est toujours bonne pour la santé de tous les enfants et de tous les jeunes, alors que de solides recherches établissent les conséquences émotionnelles, sociales et physiques défavorables subies par certains enfants et jeunes à la suite d'expériences négatives relativement au sport et à l'activité physique¹⁸

Le sport peut être un siège d'abus, et les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée.

La violence fondée sur le sexe (discrimination, harcèlement, agression sexuelle, transphobie, homophobie) à laquelle font face les femmes et les filles n'est pas moindre dans le sport que dans les autres domaines, mais elle n'est pas suffisamment étudiée. Il subsiste une méconnaissance de la prévalence de la violence fondée sur le sexe à l'égard des femmes et des filles, mais également des populations vulnérables, telles que les enfants, les personnes LGBTQ2, ainsi que les hommes et les garçons, qui sont également victimes de violence. Même si la violence touche les personnes de tous sexes, âges, cultures, ethnicités, régions géographiques et milieux socioéconomiques, certaines populations risquent davantage d'être victimes de violence; ces populations peuvent comprendre les femmes et les filles, les peuples autochtones, les personnes LGBTQ2 et les personnes qui ne se conforment pas à l'image traditionnelle de l'homme ou de la femme, ceux qui vivent dans des collectivités septentrionales, rurales et éloignées, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes âgées.

¹⁷ Healthy Weights Connection, Sports Participation Among Indigenous Children and Youth, Fact Sheet No. 10, janvier 2017, http://www.healthyweightsconnection.ca/ModuleFile/resource?id=3516.

¹⁸ Peter Donnelly, et coll., « Protecting youth in sport: an examination of harassment policies », International Journal of Sport Policy and Politics, vol. 8, no 1, 2016, p. 33-50, DOI: 10.1080/19406940.2014.958180.

¹⁹ Ashley E. Stirling et Gretchen A. Kerr, « Defining and categorizing emotional abuse in sport », European Journal of Sport Science, vol. 8, no 4 (2008), p. 173-181, DOI: 10.1080/17461390802086281.

On constate au sein du secteur du sport un manque de sensibilisation ou une résistance à la reconnaissance de l'ampleur de la violence fondée sur le sexe à tous les niveaux du sport canadien. Sur le plan de la prévention, les attitudes des dirigeants, des entraîneurs et des enseignants peuvent contribuer à lutter contre la violence fondée sur le sexe. Il est possible de renforcer les mesures de reddition de comptes, les pratiques de gouvernance et la conception des programmes afin de favoriser un environnement inclusif pour tous les participants. Nous savons que les attitudes des dirigeants, des entraîneurs et des enseignants peuvent contribuer à prévenir la violence fondée sur le sexe. Nous savons également qu'il est possible de renforcer les pratiques de gouvernance et la conception des programmes afin de favoriser un environnement sécuritaire et inclusif pour tous les participants.

Le sport sert les personnes qui courent les plus grands risques

- Les jeunes femmes âgées de 15 à 34 ans courent le plus grand risque d'être victimes de violence.
- Le risque que les femmes autochtones déclarent avoir été victimes de violence conjugale est plus de trois fois supérieur à celui des femmes non autochtones.
- Les femmes ayant une déficience mentale ou physique sont de deux à trois fois plus souvent victimes de violence que les femmes sans déficience.
- Les homosexuels ou les bisexuels s'affichant comme tels sont trois fois plus susceptibles que les hétérosexuels de déclarer avoir été victimes de violence.

Condition féminine Canada

Les femmes et les filles sont inadéquatement représentées dans le paysage médiatique.

Le paysage du sport canadien présenté par les médias de masse ne reconnaît pas les aspirations et la participation des filles et des femmes dans le domaine du sport; même lorsque les médias couvrent le sport féminin, ils ont tendance à le faire en minimisant et en sexualisant les réalisations des filles et des femmes. Toutes les grandes réalisations sportives méritent d'être célébrées, mais le système actuel n'est pas équitable à l'endroit des filles et des femmes qui n'ont pas de modèles sportifs. Nous savons que la couverture médiatique diffère considérablement selon le sexe et que le nombre et la qualité des histoires de réussite des femmes dans le sport sont actuellement inacceptables. Selon une analyse des données sur la programmation des principales chaînes sportives nationales au Canada, seuls 4 % des quelque 35 000 heures d'émissions sportives en 2014 portaient sur les sports féminins, et plus de la moitié de ce pourcentage représentait la couverture des événements de tennis féminins et des événements féminins des Jeux olympiques de Sotchi. Enfin, seuls 5 % de la couverture totale des principaux médias sportifs imprimés nationaux était consacrée au sport féminin²⁰.

3.0 UNE VISION POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT (20 ANS ET PLUS)

Le groupe de travail propose de faire de l'égalité et de l'équité dans le sport et d'un système de sport qui représente notre population canadienne le résultat final escompté. Cette vision envisage un système où les femmes et les filles se voient offrir de réelles possibilités de s'engager et de se développer grâce à des activités sportives de qualité, en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités, de leurs talents et de leurs choix, tout au long de la vie. Un système dans lequel les expériences équitables dans le sport signifient notamment une prise en compte, une participation, une représentation, un respect, une rémunération, un soutien et un traitement équitables.

²⁰ RDS. SportsNet. TSN. TVA Sports. 2014. Programmation complète.

Toutes les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies de façon égale et équitable dans tous les aspects du sport canadien.

Étant donné le déséquilibre historique en défaveur des femmes et des filles dans le sport, un investissement de ressources et un soutien supplémentaires intentionnels sont nécessaires pour combler l'écart.

Le groupe de travail reconnaît que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones constitue un cadre de réconciliation à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société canadienne. Nous avons l'intention, dans cette vision et pour les résultats y afférents, d'appuyer les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation pour veiller à ce que « toutes les politiques (...) intègrent les peuples autochtones » (appel à l'action n° 89).

4.0 RÉSULTATS À LONG TERME (10 ANS ET PLUS)

Pour concrétiser cette vision, les résultats à long terme suivants s'imposent.

Transformation de la tendance	 La disparité entre les sexes n'existe plus dans la participation au sport. La tendance de la participation des femmes et des filles est à la hausse en chiffres absolus. Les femmes sont représentées aux postes de leadership dans le sport à un taux au moins égal à celui des hommes.
Transformation de l'expérience	 Les femmes et les filles ont accès à un vaste éventail d'options, de choix et de soutien dans le cadre de leur participation au sport. Les femmes et les filles vivent toutes les formes de participation (participante, athlète, entraîneuse, administratrice, parent, bénévole, éducatrice, autres) comme étant accueillantes, inclusives et sécuritaires. Les femmes et les filles reçoivent des messages qui communiquent clairement qu'elles ont leur place dans le sport et que les activités sportives sont une composante naturelle de leur vie. Les femmes et les filles ont le sentiment d'avoir le droit de modeler leurs expériences sportives et considèrent qu'elles ont leur mot à dire dans la nature de leur expérience.
Transformation du système	 Les gouvernements et les responsables de l'exécution ne ménagent aucun effort pour comprendre les besoins divers des femmes et des filles et concevoir intentionnellement les programmes de sport pour qu'ils répondent à l'éventail de leurs besoins. Les femmes et les filles participent à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de sport.

5.0 RÉSULTATS À MOYEN TERME (DE 5 À 10 ANS)

Les résultats à moyen terme définissent les caractéristiques d'un système de sport où les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies avec égalité et équité dans tous les aspects du sport canadien. Ils énoncent ce que le système de sport tente de réaliser collectivement pour soutenir les

femmes et les filles. Il ne faut pas les confondre avec les mesures recommandées, qui les suivent et peuvent varier d'une organisation et d'une administration à l'autre.

5.1 Résultat : INCLUSION DANS LES PLANS STRATÉGIQUES

État souhaité : Les plans stratégiques comprennent des mesures visant l'équité des sexes,

accompagnées par des plans d'action exécutés et surveillés.

Justification: Même si le milieu sportif a entrepris un travail politique considérable sur l'équité

des sexes, l'engagement concerté à passer à l'action n'en est qu'à ses débuts. La prochaine étape incontournable consiste à intégrer les principes de l'équité et de l'égalité dans la planification d'entreprise des organisations sportives. En outre, il est important que tous les plans soient élaborés conformément aux principes de vérité et de réconciliation. Chaque cas mérite une consultation personnalisée auprès des femmes et des filles autochtones, afin de veiller à ce que la planification des activités sportives soit autodéterminée. Les plans stratégiques, en particulier, peuvent servir de guide conceptuel pour s'assurer que les mécanismes et les approches sont orientés par les sexospécificités et par les facteurs d'identité intersectionnels. L'objectif ultime devrait être l'établissement de plans complémentaires à court et à moyen terme conformes

aux plans d'action propres à chaque administration.

5.2 Résultat: MESURES DE REDDITION DE COMPTES

État souhaité : Des mécanismes de reddition de comptes transparents et bien compris, qui font

l'objet de mesures incitatives et de mesures d'application dans le cadre d'une

surveillance appropriée exercée par les organismes de financement,

commencent à transformer l'équilibre entre les sexes dans le sport canadien.

Justification: À la suite des engagements pris par le milieu sportif à l'égard de la gestion axée sur les résultats et de l'ouverture des données, alliés aux mesures d'incitation à la

conformité et aux mesures d'application de la loi mises en place par le biais des politiques de financement, le milieu sportif commence à rendre les possibilités pour les femmes et les filles plus équitables et à tirer les leçons de l'expérience. Le

CFPTS assure le suivi des objectifs pancanadiens, alors que toutes les administrations intègrent automatiquement l'analyse comparative entre les sexes

dans l'ensemble des politiques, programmes, structures décisionnelles et possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine du sport. Les protagonistes du secteur tels que l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique et l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie effectuent des analyses

indépendantes sur les progrès des femmes et des filles dans le sport afin d'évaluer

l'efficacité des mesures prises dans ce domaine. Dans chaque cas, l'inclusion des peuples autochtones est explicitement recherchée et surveillée.

5.3 Résultat : PROGRAMMES EFFICACES

État souhaité : La conception et l'exécution des programmes de sport répondent aux besoins

des femmes et des filles de différents milieux*.

Justification: Dans la vaste majorité des cas, les programmes de sport ont été élaborés sans

prêter attention aux sexes et aux sexospécificités. Nous savons que l'expérience sportive de chaque fille est unique. Les expériences sexospécifiques du sport sont complexes et diverses, et interconnectées avec d'autres dimensions de l'identité (statut socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacité, identité autochtone

répondent aux besoins des femmes et des filles de différents milieux, il faut tenir compte des opinions et des perspectives de toutes les femmes et les filles, en particulier de celles qui ne participent pas aux activités sportives. Les femmes et les filles doivent participer à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de sport, ce qui marque le passage notable à une conception de programmes fondée sur la consultation et les besoins. Les femmes et les filles autochtones doivent participer explicitement à l'élaboration des programmes qui leur sont destinés.

5.4 Résultat : REPRÉSENTATION ET PROMOTION

État souhaité : Les organisations sportives prennent des mesures proactives dans toutes les communications et les relations avec les médias pour promouvoir une couverture équitable des femmes et des filles qui participent au sport et une promotion équitable des événements sportifs féminins.

Justification:

Les messages médiatiques à propos des femmes, de la féminité et du sport représentent un énorme obstacle lorsqu'il s'agit d'inciter les femmes et les filles à entreprendre et à poursuivre des activités sportives. Dans l'ensemble, les femmes et les filles attirent moins l'attention des médias. Leur faible couverture médiatique peut entraîner une méconnaissance des exploits athlétiques des femmes, des occasions manquées pour les femmes de devenir des modèles, l'impression que les femmes sont moins compétentes, une réduction des possibilités de commandite d'entreprise pour les femmes athlètes, ainsi qu'une augmentation du retrait de la participation des femmes au sport. Fait préoccupant, pendant la période précédant les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, des chercheurs de la maison d'édition Cambridge University Press ont signalé que « le vocabulaire utilisé à l'égard des femmes dans le sport met disproportionnellement l'accent sur l'apparence, les vêtements et la vie personnelle des femmes, ce qui témoigne d'une préférence accordée aux aspects esthétiques par rapport aux aspects athlétiques²¹ ». Cela laisse entendre que, même lorsque les femmes attirent l'attention des médias, leur couverture médiatique pourrait leur faire autant de mal que de bien. Lorsqu'on leur a posé la question, 96 % des dirigeantes sportives ont déclaré qu'une couverture médiatique de qualité accrue, qui ne banalise pas les performances athlétiques des femmes, pourrait contribuer à une augmentation des niveaux de participation des femmes aux activités sportives²².

La représentation et la promotion des femmes et des filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels ne sont pas assez étudiées. Il en va de même de la représentation et de la promotion des femmes et des filles autochtones. Toute approche stratégique devra étudier et cerner les politiques fructueuses, notamment la meilleure façon de raconter l'histoire nationale des athlètes autochtones, conformément aux appels à l'action de la CVR [appel à l'action n° 87] et, avec le consentement et la participation des peuples autochtones, devra définir la meilleure manière de respecter, célébrer et faire comprendre la contribution importante du sport autochtone.

Pour qu'un changement transformationnel ait lieu, il faut établir une approche

 $^{{}^{21}\} http://www.cam.ac.uk/research/news/aesthetics-over-athletics-when-it comes-to-women-in-sport.$

²² N. O'Reilly et R. Micay, Fuelling Women Champions Primary Survey of Leaders in Women's Sport, 2015.

stratégique unifiée qui améliore l'ampleur et la qualité de la couverture médiatique des femmes et des filles dans le sport et met particulièrement l'accent sur les femmes et les filles qui présentent des facteurs intersectionnels. Une telle approche devrait inclure un engagement à recueillir des données probantes afin de mieux comprendre la relation entre les médias sportifs (y compris les médias sociaux), les commandites des athlètes et la participation au sport.

5.5 Résultat : REPRÉSENTATION AUX POSTES DE LEADERSHIP

État souhaité : La représentation des femmes et des filles aux postes de leadership dans le sport

atteint la parité et s'accompagne d'un traitement équitable**.

Justification: Un milieu sportif inclusif est un milieu où les femmes sont équitablement

représentées dans les rôles de leadership en tant qu'entraîneuses, arbitres, officielles, bénévoles, administratrices et membres de conseil d'administration. Même si la situation s'est améliorée au cours des dernières années, les femmes restent sous-représentées aux postes décisionnels du monde du sport au Canada. L'occupation des postes de leadership dans le sport par les femmes correspond environ au tiers du taux d'occupation par les hommes, et elle est

bien inférieure en ce qui concerne les postes d'entraîneur.

Pour transformer le sport, tous les aspects du leadership doivent faire en sorte que les diverses stratégies traitent de la nécessité de l'inclusion. En outre, les intervenants et les partenaires doivent tenir compte des priorités divergentes des femmes au cours de la vie, ainsi que de leurs besoins d'un soutien orienté vers l'avancement. À l'instar d'autres secteurs, il faut prendre en considération les besoins des femmes au chapitre de la formation, de l'éducation, du recrutement, du début de carrière, des conditions de travail, des choix de carrière et de l'avancement professionnel. Le mentorat, l'éducation, l'analyse comparative entre les sexes dans la prise des décisions et les conditions et parcours de travail flexibles offrent des solutions prometteuses à une représentation équitable des femmes aux postes de leadership dans le sport. L'élargissement de cette représentation aux postes de leadership doit englober les peuples autochtones.

5.6 Résultat : VIOLENCE ET HARCÈLEMENT

État souhaité : Le secteur du sport applique une tolérance zéro à l'égard de la violence fondée

sur le sexe et du harcèlement dans le sport sous toutes leurs formes, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles qui présentent des

facteurs d'identité intersectionnels et courent le plus de risques.

Justification: Tous les Canadiens méritent de participer aux activités sportives et de concourir dans un environnement libre de toute violence fondée sur le sexe. La violence fondée sur le sexe (y compris la discrimination, le harcèlement, l'agression

sexuelle, la phobie des personnes LGBTQI2S) persiste dans le sport comme dans tous les domaines de la société canadienne. Même si les organismes nationaux de sport sont tenus depuis longtemps d'avoir recours à des politiques rigoureuses et à des enquêteurs tiers, et à couper les crédits en cas de non-conformité, les données probantes laissent entendre qu'une telle approche ne fonctionne pas. La plupart des organismes nationaux de sport n'ont pas la capacité requise pour mettre de telles exigences en œuvre; de ce fait, aucune organisation n'a jamais

vu son financement supprimé²³. On constate encore un manque de sensibilisation à la reconnaissance du degré auquel la violence fondée sur le sexe nuit à l'expérience sportive et décourage les femmes et les filles de continuer à faire du sport. En outre, il n'existe aucun point de contact unique pour l'éducation, les conseils et la déclaration des actes de violence fondée sur le sexe.

L'intérêt récemment manifesté à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale pour cette question est prometteur. Le Groupe de travail du CFPTS sur la sécurité, l'intégrité et l'éthique dans le sport a reçu pour mandat de cerner et de régler les problèmes actuels et émergents afin de protéger l'intégrité du sport et la sécurité de tous les participants sur le terrain et ailleurs. Ce mandat comprendra un examen des meilleures pratiques et l'élaboration d'une approche pragmatique visant à améliorer la conception et l'exécution des activités sportives en toute sécurité. Cet examen devrait comprendre une étude sur la possibilité d'un mécanisme pancanadien unique, uniforme et indépendant permettant de traiter les plaintes et de mener des activités d'éducation préventive.

Toute approche de tolérance zéro devra s'appuyer sur ces efforts afin d'évaluer adéquatement l'ampleur du problème et de repérer les partenariats multiniveaux, multidisciplinaires et multipartites nécessaires à la prévention et à la gestion des actes de violence fondée sur le sexe. Des solutions sexospécifiques qui tiennent compte des traumatismes subis et des particularités culturelles sont essentielles pour que le sport reste une activité sécuritaire, en particulier pour les femmes et les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels et courent les plus grands risques.

5.7 Résultat : COLLABORATION AVEC LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

État souhaité : Le secteur du sport collabore avec le secteur de l'éducation afin d'offrir des environnements favorables et réceptifs qui permettent aux femmes et aux filles

de participer au sport.

Justification :

Il convient de tenir compte de l'importance de l'environnement éducatif dans la socialisation des filles au sport. Les premières expériences vécues à l'école laissent des impressions profondes et souvent durables au sujet du rôle du sport pour les filles et de leur sentiment d'appartenance général. Les établissements d'enseignement à tous les niveaux, de l'élémentaire au postsecondaire, peuvent jouer un rôle particulier en créant un environnement accueillant et positif qui permet aux femmes et aux filles de participer au sport. L'intérêt collectif pour l'entretien de relations efficaces entre le monde du sport et le secteur de l'éducation, ainsi que l'harmonisation des engagements à créer des expériences et des programmes de sport positifs, pourrait contribuer à augmenter la participation des femmes et des filles au sport à tous les niveaux. Ce phénomène doit également se produire dans les communautés autochtones.

5.8 Résultat : PRATIQUE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES

État souhaité : Le secteur du sport a systématiquement recours à la recherche et aux données pour mieux comprendre les besoins des femmes et des filles de différents milieux*

²³ P. Donnelly et K. Gretchen, Revising Canada's Policies on Harassment and Abuse: A Position Paper and Recommendations, Centre for Sport Policy Studies, Université de Toronto, 2018.

dans le sport et pour continuellement améliorer les pratiques.

Justification:

Même si le corpus de la recherche descriptive sur la participation au sport est assez riche, l'expérience sportive des femmes et des filles reste mal comprise. Le manque de recherche appliquée sur les femmes et les filles dans le sport fait obstacle à une action concertée et à l'harmonisation des cadres de financement entre les secteurs. Même si les obstacles bien établis tels que le temps, l'argent et l'accès sont bien compris, les indicateurs psychosociaux (comme le soutien social, la santé mentale et le sentiment d'efficacité personnelle) restent mal définis, en particulier pour les femmes et les filles qui appartiennent à d'autres groupes sous-représentés, en particulier les peuples autochtones. Il est indispensable de disposer de conceptions de recherche, de méthodologies et de stratégies de transmission du savoir créatives et innovantes. Il faut moderniser les stratégies de collecte, d'analyse et de communication des données afin de pouvoir assurer le suivi et la déclaration des données ventilées pour mieux comprendre à quel point le sport est accueillant et inclusif pour les femmes et les filles, en particulier pour celles aui appartiennent aux aroupes sous-représentés. À mesure que les corrélations deviennent plus claires, le sport en tant que secteur peut passer à une nouvelle période d'innovation fondée sur des données probantes dans le domaine des politiques et de la conception et de l'exécution des programmes.

5.9 Résultat :

RESSOURCES AFFECTÉES À DES FINS PARTICULIÈRES

État souhaité : Les gouvernements et les organisations sportives affectent des ressources financières au recensement des chefs de file de l'égalité des sexes à l'échelle de la direction, en vue d'échanger les pratiques prometteuses et de mettre en œuvre des initiatives innovantes menées en collaboration.

Justification: Par le passé, la capacité du secteur du sport a été reconnue comme l'un des principaux obstacles à l'avancement des femmes et des filles dans le sport. Toutefois, la vaste majorité des budgets dans ce secteur manquent de ressources clairement identifiables consacrées au soutien de l'égalité entre les sexes. Il est nécessaire de réserver des ressources pour veiller à l'affectation de fonds appropriés et protégés destinés à améliorer la prestation de services de sport aux femmes et aux filles. Pour commencer, les budgets devraient déterminer les ressources humaines et les initiatives nécessaires à l'échange des connaissances et à la mise en œuvre des pratiques prometteuses.

> Le financement destiné aux femmes et aux filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels doit être intentionnel et transparent. Plus particulièrement, le financement destiné aux femmes et aux filles autochtones doit être clairement défini, conformément aux appels à l'action de la CVR [appel à l'action nº 90i], afin de veiller au financement de programmes communautaires adaptés aux particularités culturelles accessibles pour les femmes et les filles autochtones, en accordant une attention particulière à celles qui vivent dans les réserves ou dans les collectivités éloignées.

Résultat : **DIRIGEANTS FORMÉS** 5.10

État souhaité : Tous les dirigeants du système de sport ont reçu une formation sur l'analyse comparative entre les sexes, la violence fondée sur le sexe et les programmes culturellement pertinents et peuvent appliquer ces optiques aux processus de

prise de décision afin de veiller à ce que les programmes, les politiques et les environnements répondent aux besoins des femmes et des filles de différents milieux* dans le sport.

Justification:

Un système qui vise une performance élevée a pour conséquence involontaire d'accorder une valeur disproportionnée à ceux qui remportent des médailles. Cette vue étroite du sport a peut-être contribué au déclin de la participation au Canada, en particulier chez les jeunes filles. Le sport a beaucoup à offrir à tous les Canadiens, au-delà des exploits athlétiques internationaux, notamment sur le plan de la santé physique, psychologique, émotionnelle, sociale et spirituelle. Les organisations sportives, en particulier les dirigeants sportifs, doivent élargir leur champ d'action et répondre de manière plus inclusive aux besoins des femmes et des filles de différents milieux. Une formation officielle et un renforcement des capacités dans le milieu du sport sont nécessaires pour veiller à ce que le sport soit accueillant, sécuritaire et inclusif pour les femmes et les filles et offrent des possibilités pour tous les niveaux de talent et d'expertise athlétique. Le milieu du sport doit cultiver sa capacité à fournir une formation efficace qui permet aux dirigeants sportifs de relever les disparités entre les sexes dans leur sport, de créer des objectifs d'équité des sexes, de tenir compte des sexospécificités dans la conception et l'exécution des programmes et d'évaluer les résultats. L'engagement à renforcer la capacité d'offrir une formation qui encourage l'empathie et la compassion pour les expériences des femmes et des filles, ainsi que l'engagement à intégrer les principes de l'analyse comparative entre les sexes, de la lutte contre la violence fondée sur le sexe et de la pertinence culturelle dans toutes les structures de prise de décisions, permettront aux dirigeants sportifs d'être prêts à offrir à chacun des expériences sportives positives.

5.11 Résultat : **PARTENARIATS INTERSECTORIELS**

État souhaité : Le milieu du sport cultive intentionnellement des partenariats avec des intervenants d'autres milieux afin d'établir le contact avec des femmes et des filles de différents milieux pour qui les facteurs intersectionnels tels que le statut socioéconomique, l'origine ethnoculturelle, la capacité, l'identité autochtone et autres facteurs créent des obstacles supplémentaires à la participation au sport.

Justification:

Les partenariats et la collaboration avec les intervenants et les partenaires provenant de milieux autres que le sport peuvent être un moyen efficace d'introduire le sport et de hausser les taux de participation à court et à long terme. Par conséquent, la poursuite du dialogue et l'amélioration de la collaboration avec d'autres secteurs (économie, santé, environnement, éducation, logement, autres) élargiront la portée des efforts visant à attirer les femmes et les filles qui ne participent pas actuellement au sport. Pour élaborer des solutions en matière de politiques et de programmes, il faut à la fois comprendre les facteurs intersectoriels et collaborer avec les autres secteurs afin d'obtenir des résultats dans le domaine du sport et de faire progresser le capital social et les objectifs de développement durable à grande échelle.

5.12 Résultat : **ACTION SOUTENUE**

État souhaité : Des plans de durabilité sont établis pour assurer des investissements à moyen et à

long terme d'une durée suffisante pour concrétiser la transformation du système à

l'intention des femmes et des filles dans le sport.

Justification: Même si le milieu politique s'intéresse actuellement à l'équité des sexes dans le sport, l'attention accordée à ce sujet était irrégulière au fil des années. L'action soutenue des gouvernements en matière d'équité des sexes dans le sport a subi les répercussions négatives des changements d'orientation des politiques et des programmes politiques. S'appuyant sur le résultat essentiel 1.1., la coordination pancanadienne jouera un rôle capital dans le soutien à des mécanismes permanents de planification, de déclaration et d'évaluation permettant d'assurer le suivi des progrès. Pour atteindre les résultats visés, les administrations devront recenser le financement permanent, la capacité organisationnelle, les communautés d'échange de pratiques, la planification stratégique et l'établissement de rapports nécessaires pour appuyer l'équité des sexes. L'officialisation de telles structures, au-delà des plans d'action à court terme, est indispensable à la durabilité prolongée et aux progrès de l'équité des sexes dans le sport.

- * Où de différents milieux fait référence à la diversité des perspectives et des expériences, en tenant compte des dimensions de l'identité et de la culture (statut socioéconomique, origine ethnoculturelle, capacité, identité autochtone et autres).
- ** Où traitement équitable englobe la considération, la participation, le respect, la rémunération et le soutien équitables, entre autres.

6.0 **RECOMMANDATIONS**

Le groupe de travail a formulé ses recommandations en s'inspirant d'une série de principes directeurs. Les recommandations au CFPTS prennent en considération :

- les données, l'analyse et les solutions proposées provenant du Comité consultatif du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de l'Ontario, du Comité permanent du patrimoine canadien – Les femmes et filles canadiennes dans le sport, de Conversation 2015 et de la Commission de vérité et réconciliation;
- > le besoin d'accroître le nombre de participants de même que la qualité des expériences sportives;
- la nécessité de tirer parti des initiatives existantes, notamment celles des autres secteurs;
- > le désir d'explorer des moyens nouveaux et novateurs d'attirer et de retenir les femmes et les filles dans le sport;
- > la reconnaissance de la diversité des publics et l'importance d'une approche ciblée fondée sur les besoins par opposition à une approche « uniformisée », tout particulièrement en ce qui concerne les femmes et les filles autochtones.

Nous recommandons ce qui suit au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux et territoriaux:

- **6.1** Reconnaître et adopter la vision définie et les résultats afférents pour les femmes et les filles.
- **6.2** En respectant l'autonomie de chaque administration :
 - 6.2.1 s'engager à élaborer des plans d'action propres à chaque administration, qui prévoient des ressources affectées à l'appui de la vision et des résultats définis;

- dapter les cadres de financement afin d'assurer un lien intentionnel entre l'obligation de rendre compte des organisations sportives et le financement;
- 6.2.3 investir dans les organisations de promotion de l'équité des sexes et identifier un employé désigné par le gouvernement, responsable de faire progresser les plans d'action sur l'équité des sexes;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication afin de promouvoir et d'adresser des messages communs sur les femmes et les filles dans le sport, en conformité avec l'annexe F;
- **6.2.5** s'engager à élaborer une stratégie de mobilisation pour les femmes et les filles autochtones;
- 6.2.6 s'engager à présenter de manière transparente les progrès de la mise en œuvre du plan d'action et à faire un rapport à chaque Conférence des ministres, à partir de 2020.
- **6.3** Soutenir un système pancanadien unique, coordonné, mandaté et indépendant de lutte contre la violence fondée sur le sexe, afin de veiller à ce que le sport soit sécuritaire et accueillant.
- **6.4** Appuyer un groupe de travail FPT permanent et une communauté de pratique nationale sur les femmes et les filles dans le sport.
- **6.5** S'engager à recueillir, à regrouper et à diffuser chaque année des données ventilées selon le sexe:
 - **6.5.1** d'ici décembre 2019, établir des données de référence et des cibles pancanadiennes pour les femmes et les filles dans le sport, en qualité de participantes, entraîneures, administratrices, officiels et membres de conseil d'administration;
 - 6.5.2 réaliser l'objectif pancanadien d'atteindre la zone de parité (représentation des femmes de 40 à 60 %) dans tous les conseils d'administration des organisations financées d'ici décembre 2024;
 - 6.5.3 partager des données ventilées selon le sexe propres à chaque administration avec l'ACAFS et le Groupe de travail du CSAPL sur la surveillance et le suivi.
- **6.6** S'engager à élaborer une stratégie et un plan d'action pour la participation des femmes et des filles à l'activité physique dans le cadre de la Vision Commune.
- **6.7** Élargir et renforcer l'engagement et le leadership nationaux et internationaux afin de défendre l'équité des sexes dans le sport, notamment en aidant le gouvernement du Canada à jouer un rôle plus proactif dans les forums internationaux pour veiller à ce que les efforts canadiens soient liés aux efforts internationaux.

ANNEXES

Annexe A – Sommaire des résultats pour les femmes et les filles dans le sport

Annexe B – Exemples d'initiatives réussies

Annexe C – Mesures recommandées aux intervenants pour atteindre les résultats à moyen terme

Annexe D – Sommaire du processus de consultation

Annexe E – Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action pour les sports et la réconciliation

Annexe F – Considérations en matière de communications

Annexe G - Glossaire des termes clés

SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SPORT

Résultat final

Toutes les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies avec égalité et équité dans tous les aspects du sport canadien.

Résultats à long terme

Transformation de la tendance

- La disparité entre les sexes n'existe plus dans la participation au sport.
- La tendance de la participation des femmes et des filles est à la hausse en chiffres absolus.
- Les femmes sont représentées aux postes de leadership dans le sport à un taux au moins égal à celui des hommes.

Transformation de l'expérience

- Les femmes et les filles ont accès à un vaste éventail d'options, de choix et de soutien dans le cadre de leur participation au sport.
- Les femmes et les filles vivent toutes les formes de participation (participante, athlète, entraîneuse, administratrice, parent, bénévole, éducatrice, autres) comme étant accueillantes, inclusives et sécuritaires.
- Les femmes et les filles reçoivent des messages qui communiquent clairement qu'elles ont leur place dans le sport et que les activités sportives sont une composante naturelle de leur vie
- Les femmes et les filles ont le sentiment d'avoir le droit de modeler leurs expériences sportives et considèrent qu'elles ont leur mot à dire dans la nature de leur expérience.

Transformation du système

- Les gouvernements et les responsables de l'exécution ne ménagent aucun effort pour comprendre les besoins divers des femmes et des filles et concevoir intentionnellement les programmes de sport pour qu'ils répondent à l'éventail de leurs besoins.
- Les femmes et les filles participent à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de sport.

Résultats à moyen terme

- 1. INCLUSION DANS LES PLANS STRATÉGIQUES
- MESURES DE REDDITION DE COMPTES
- 3. PROGRAMMES EFFICACES
- 4. REPRÉSENTATION ET PROMOTION
- 5. REPRÉSENTATION AUX POSTES DE LEADERSHIP
- 6. VIOLENCE ET HARCÈLEMENT
- 7. COLLABORATION AVEC LE MILIEU DE L'ÉDUCATION
- 8. PRATIQUE FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES
- 9. RESSOURCES AFFECTÉES À DES FINS PARTICULIÈRES
- 10. DIRIGEANTS FORMÉS
- 11. PARTENARIATS INTERSECTORIELS
- 12. ACTION SOUTENUE

EXEMPLES D'INITIATIVES RÉUSSIES

PROGRAMME DE BOXE SHAPE YOUR LIFE Toronto (Ontario) http://www.shapeyourlife boxing.com/ Le programme Shape Your Life est un programme de boxe sans contact gratuit aui tient compte des traumatismes subis, destiné aux femmes aui ont déclaré avoir été victimes de violence. Le programme fonctionne sous forme de partenariat entre Cathy van Ingen, Ph. D., professeure agrégée à l'Université Brock, et Joanne Green, directrice générale de l'association Opportunity for Advancement. Shape Your Life est un programme innovant qui fait appel à la boxe pour aider les femmes à se remettre et à guérir de leur expérience de violence de la part d'un partenaire intime. Depuis 2007, le programme Shape Your Life a aidé 1 300 femmes à atteindre leurs objectifs et à passer de la victimisation à la réalisation de soi. Le programme dure entre 8 et 14 semaines et offre un suivi aussi longtemps que les participantes le souhaitent. À la suite du programme de base, un cours hebdomadaire pour finissantes permet aux participantes de travailler à faire confiance à leur corps. Grâce à ce programme, les femmes sont en mesure de faire face à la victimisation qu'elles ont connue sans revivre leur traumatisme. En 2016, le programme Shape Your Life a reçu des fonds de recherche visant à documenter ses effets sur le fonctionnement à long terme des participantes, ce qui a mené à une expansion du programme vers des secteurs qui ont un accès limité aux services.

DREAM BROKERS Saskatoon, Regina, Prince Albert (Saskatchewan) www.sasksport.sk.ca/drea mbrokers/ Le programme Dream Brokers est déterminé à amorcer et à soutenir la participation des enfants et des jeunes à des activités artistiques, sportives, culturelles et récréatives nouvelles ou existantes qui font progresser les habiletés fondamentales, renforcent le sentiment d'appartenance et suscite la fierté à l'égard des réalisations des participants. Les coordonnateurs du programme Dream Broker œuvrent dans les écoles pour s'assurer que les enfants et les jeunes qui n'ont traditionnellement pas eu accès à ces possibilités aient l'occasion de participer à des activités sportives, culturelles et récréatives. Le programme Dream Brokers fait office de liaison entre les enfants qui s'intéressent à participer aux activités culturelles, mais dont la famille ne peut pas forcément se permettre de payer les coûts associés à leur participation.

ÉQUIPE DE RUGBY GUARDIAN ANGELS Markham (Ont.) guardianangelsrugby.com L'équipe de rugby Guardian Angels a été fondée par des femmes et pour des femmes pour les inciter à continuer à participer à ce sport après leurs années universitaires et collégiales. L'équipe vise à recruter des femmes qui éprouvent des difficultés à trouver le temps de jouer au rugby tout en conciliant leurs engagements familiaux et professionnels. L'équipe Guardian Angels a ouvert pour les femmes une voie leur permettant de reprendre le sport qu'elles aiment, conçue dans un esprit d'engagement minimal, sans séances d'entraînement. Venez jouer quand vous le pouvez.

FAST AND FEMALE www.fastandfemale.com

La mission de l'organisation Fast and Female consiste à aider les filles à être en bonne santé, heureuses et sportivement actives durant l'adolescence en leur présentant des athlètes modèles qui les inspirent. L'organisation Fast and Female organise des événements ludiques non compétitifs dans toute l'Amérique du Nord, touchant plus de 3 000 filles âgées de 8 à 18 ans par année. Plus de 250 athlètes ambassadeurs et experts sportifs se sont joints à l'organisation. Ils sont tous bénévoles. En 2015, Fast and Female a organisé 50 événements dans toute l'Amérique du Nord, auxquels ont participé des ambassadeurs de 25 sports différents.



Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport Sommaire du processus de consultation

Objet:

Le Groupe de travail du CFPTS sur les femmes et les filles dans le sport a entrepris un processus de consultation afin de valider les domaines de recommandation, de faire l'essai des énoncés de résultats proposés et de relever toute lacune éventuelle afin d'informer le rapport final à présenter au CFPTS. L'un des produits dérivés prévus de la consultation était la sensibilisation du milieu du sport aux progrès accomplis à ce jour par ce groupe de travail FTP.

Participants aux consultations:

- 44 organismes nationaux de sport, organismes multisports, organisations représentatives et experts en la matière
- 146 organismes provinciaux et territoriaux de sport
- 3 organismes autochtones de sport (inclus dans les totaux ci-dessus)

Les méthodes de collecte des données comprenaient des groupes de discussion, des entrevues téléphoniques et des sondages.

Points saillants de la rétroaction :

- Tous les énoncés des résultats sont valides et importants; toutefois, quatre résultats ont été déclarés comme étant sous-jacents à tous les autres :
 - Planification stratégique
 - o Reddition de comptes
 - Durabilité
 - Lutte contre la violence et le harcèlement
- Les personnes interrogées ont soulevé le besoin de ressources et de soutien à l'appui des efforts, en particulier si des objectifs sont mis en place. Elles considéraient que le financement était le plus utile, suivi par l'amélioration de la collaboration intersectorielle et l'harmonisation et la communication entre les gouvernements.
- Les personnes interrogées souhaitaient s'assurer que le financement serait rattaché à un engagement durable et à des progrès, au lieu d'être une simple « case à cocher », afin de susciter un effort d'engagement sincère.
- Les personnes interrogées ont affirmé que les recommandations doivent refléter la diversité des femmes et des filles.
- Les personnes qui ont répondu aux sondages (organismes provinciaux et territoriaux de sport) ont classé la lutte contre la violence et le harcèlement, les programmes efficaces et la formation des dirigeants comme étant leurs priorités organisationnelles les plus importantes parmi les résultats présentés.
- Plus de la moitié des personnes qui ont répondu aux sondages mettent actuellement en œuvre des mesures de soutien à la représentation féminine dans le leadership, à la lutte contre la violence et le harcèlement, aux programmes efficaces et à la représentation et à la promotion. Bon nombre d'autres ont l'intention de le faire.

- Les personnes interrogées ont manifesté de l'intérêt pour des mesures intermédiaires à prendre pour atteindre ces résultats, afin de pouvoir comprendre la nature de l'effort requis.
- La formation et l'élaboration conjointe sont les moyens de lever les obstacles qui sont les plus prisés des organisations et que ces dernières souhaitent pouvoir effectuer.
- Les sports à prédominance féminine rencontrent des difficultés persistantes à attirer et à conserver des participants masculins.

COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA (2015B) : APPELS À L'ACTION POUR LES SPORTS ET LA RÉCONCILIATION

- 87. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement, en collaboration avec les peuples autochtones, les temples de la renommée des sports et d'autres organisations concernées, de sensibiliser le public à l'histoire des athlètes autochtones du pays.
- 88. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement de prendre des mesures afin de garantir le développement à long terme des athlètes autochtones et de maintenir leur appui à l'égard des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, y compris le financement pour la tenue des Jeux et pour la préparation et les déplacements des équipes provinciales et territoriales.
- 89. Nous demandons au gouvernement fédéral de modifier la *Loi sur l'activité physique et le sport* pour appuyer la réconciliation, en s'assurant que les politiques visant à promouvoir l'activité physique comme élément fondamental de la santé et du bien-être, à réduire les obstacles à la participation au sport, à accroître la poursuite de l'excellence dans le sport et à renforcer la capacité du système sportif canadien intègrent les peuples autochtones.
- 90. Nous demandons au gouvernement fédéral de veiller à ce que les politiques, les initiatives et les programmes de portée nationale se rattachant aux sports intègrent les peuples autochtones; nous demandons, entre autres choses :
 - i. en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, un financement stable et l'accès à des programmes sportifs communautaires qui reflètent la diversité des cultures et les activités sportives traditionnelles des peuples autochtones;
 - ii. un programme de développement d'athlètes d'élite pour les Autochtones;
 - iii. des programmes pour les entraîneurs, les instructeurs et les autorités en matière de sports qui sont pertinents sur le plan culturel pour les peuples autochtones;
 - iv. des programmes de sensibilisation et de formation sur la lutte contre le racisme.
- 91. Nous demandons aux hauts dirigeants et aux pays d'accueil de manifestations sportives internationales comme les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains, de veiller à ce que les protocoles territoriaux des peuples autochtones soient respectés et à ce que les collectivités autochtones locales participent à tous les aspects de la planification et de la tenue de ces événements.

CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS

Le groupe de travail présente en quise de réflexion finale les leçons importantes suivantes, qui pourraient constituer le point de départ de l'élaboration de stratégies de communication au sein des plans d'action propres à chaque administration.

- Il s'agit d'un problème qui relève du sport, pas d'une question qui concerne les femmes : l'équité des sexes devrait être la responsabilité de tous les sexes. Les hommes et les garçons jouent un rôle important dans le changement du système.
- Une solution unique ne convient pas à tout le monde : il est essentiel de proposer des options et des choix pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre de femmes et de filles dans le sport.
- Nous ne savons pas ce qui fonctionne : les progrès dépendront de la conception des programmes et de l'expérimentation, de l'innovation et de l'évaluation de leur exécution.
- Les organisations sportives pourraient faire mieux : les partenaires sportifs actuels doivent être tenus responsables de l'élaboration de politiques, de données et d'options de programmes sexospécifiques.
- Ceux qui ont le plus à gagner du sport sont les plus difficiles à atteindre : des partenariats de sport non conventionnels sont essentiels pour toucher les femmes et les filles qui présentent des facteurs d'identité intersectionnels.
- Si nous ne savons pas comment les femmes et les filles vivent le sport, nous ne pouvons pas leur apporter un soutien efficace : il est essentiel de s'engager à recueillir des données sexospécifiques et intersectionnelles pour comprendre l'expérience sportive des femmes et des filles.

29

ANNEXE G

GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

Égalité : Processus d'allocation des ressources, des programmes et des décisions qui accorde la même chose aux hommes et aux femmes (ainsi, les femmes et les hommes reçoivent chacun 50 % des ressources et des installations et ont accès aux mêmes programmes) ²⁴.

Équité: Processus d'allouer les ressources, les programmes et les décisions de façon juste pour les hommes et les femmes, ce qui peut être réalisé en accordant à tout le monde l'accès à une gamme complète d'occasions de profiter des bienfaits sociaux, psychologiques et physiques de la participation aux sports et aux loisirs. Cela ne signifie pas nécessairement que les hommes et les femmes profitent des mêmes programmes et des mêmes installations. L'équité entre les sexes signifie que les filles et les femmes profitent d'une gamme complète d'activités et de programmes qui répondent à leurs besoins. Certaines activités sont les mêmes que celles offertes aux garçons et aux hommes, d'autres sont modifiées et d'autres encore sont complètement différentes²⁵.

Parité : Qualité ou état d'égalité ou d'équivalence²⁶; on l'utilise pour mesurer l'équilibre entre les sexes dans une situation donnée. Il peut contribuer à l'atteinte de l'équité des sexes, mais il ne s'agit pas d'un but en soi.

En bref : Nous visons l'égalité entre les sexes en mettant en œuvre des programmes fondés sur l'équité des sexes et en évaluant leur succès en prenant la parité entre les sexes comme instrument de mesure.

Harcèlement : Forme de discrimination s'il repose sur l'un des motifs de discrimination illicites. Il s'agit de tout comportement physique ou verbal indésirable qui choque ou humilie. En règle générale, le harcèlement est un comportement qui persiste au fil du temps. Néanmoins, les incidents ponctuels graves peuvent aussi être considérés comme du harcèlement²⁷.

Intersectionnalité: Entrecroisement du sexe et du genre avec d'autres identités, telles que la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ou l'incapacité mentale ou physique²⁸, considéré comme créant des systèmes interdépendants et imbriqués de discrimination ou de désavantage (par exemple, une femme de couleur peut vivre le sport et les obstacles au sport autrement qu'une femme blanche).

Genre (par rapport à sexe): Le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes, les femmes et les personnes intersexuées. Le sexe d'une personne est le plus souvent établi à la suite d'une évaluation médicale au moment de la naissance. On parle aussi, ici, de « sexe biologique ». Le genre fait référence aux rôles, comportements, activités et attributs que la société confère aux hommes et aux femmes, ou qu'elle considère comme étant appropriés pour eux. Il peut en découler des attentes limitées et stéréotypées de ce que les femmes et les hommes peuvent ou ne peuvent pas faire en société²⁹.

²⁴ https://www.caaws.ca/ActivelyEngaging/documents/ACAFS_ACSV_Engagement_des_femmes.pdf

²⁵ https://www.caaws.ca/ActivelyEngaging/documents/ACAFS ACSV Engagement des femmes.pdf

²⁶ https://www.merriam-webster.com/dictionary/parity

²⁷ https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/a-propos-droits-personne.html

²⁸ https://swc-cfc.gc.ca/gba-acs/course-cours-2017/fra/mod02/mod02 03 01.html

²⁹ https://swc-cfc.gc.ca/gba-acs/course-cours-2017/fra/mod01/mod01 02 04.html

